

BUREAU DES BOURSES

Bourses de la Fondation Arbour

Les bourses d'études de la Fondation Arbour s'adressent à des étudiants méritants ayant besoin d'aide financière au niveau de la maîtrise ou du doctorat, et ce, dans trois domaines susceptibles de favoriser la croissance économique du pays, soit l'administration des affaires, le génie et l'informatique.

Seuls les étudiants inscrits dans un programme d'études de maîtrise ou de doctorat dans l'une des quatre disciplines suivantes sont admissibles : **génie biomédical, informatique, relations industrielles** et **sciences économiques.**

Nouveau programme de mentorat de la Fondation Arbour

La Fondation possède maintenant un programme de Mentorat. Les membres du Conseil d'administration, selon leurs compétences particulières, sont maintenant disponibles pour conseiller et guider **certains** boursiers dans leurs études ainsi que dans leurs carrières respectives.

Description, admissibilité, règlements et critères de sélection

Pour les informations complètes sur la bourse, les règles du programme, les critères d'admissibilité et de sélection visitez : La Fondation Arbour.

- L'étudiant doit avoir complété au moins deux trimestres universitaires à temps plein dans une université québécoise au cours des 12 derniers mois précédant le dépôt du dossier à la Fondation par la FESP (en juillet). Ces deux trimestres peuvent avoir été complétés dans un autre programme d'études que celui pour lequel la bourse est demandée.
- 2. L'étudiant devra être **inscrit à temps plein** dans son programme d'études à l'automne et à l'hiver de l'année suivant le concours pour recevoir la bourse.
- 3. L'étudiant doit avoir une moyenne universitaire supérieure ou égale à 75 %.
- 4. L'étudiant ne doit pas avoir complété plus de trois (3) trimestres à la M. Sc. et plus de neuf (9) trimestres au Ph. D. au moment du dépôt de son dossier.



BUREAU DES BOURSES

Présentation du dossier de candidature

Tout étudiant intéressé à présenter une demande de bourse de la Fondation Arbour doit d'abord être présélectionné par l'Université de Montréal. Un dossier transmis directement à la Fondation ne sera pas accepté.

Étape 1 : communiquer avec l'unité

➤ L'étudiant communique avec le responsable des études supérieures de son unité/école pour signaler son intention de faire une demande de bourse de la Fondation Arbour. Il s'informe de la date limite interne et du lieu de dépôt de sa demande.

Étape 2 : remplir une demande

Le dossier complet de candidature doit contenir les pièces justificatives suivantes :

- 1. Le formulaire de candidature téléchargé en ligne sur le site de la <u>Fondation</u> (<u>important de compléter celui-ci à l'ordinateur</u>);
- 2. une photo (format passeport);
- 3. une preuve de citoyenneté canadienne, de résidence permanente ou une copie du visa d'études (pour un étudiant étranger);
- 4. tous les relevés de notes universitaires;
- 5. <u>deux lettres de recommandation</u> sur papier en-tête, l'une d'un répondant **universitaire** et l'autre d'un répondant **non universitaire** (sans liens familiaux avec le candidat) et pouvant témoigner de l'implication professionnelle, de l'implication sociale, du leadership ou de l'implication bénévole du candidat;
- 6. la liste de vos publications (s'il y a lieu);
- 7. un CV à jour.

Étape 3 : déposer sa demande à son unité/école

L'étudiant dépose son dossier complet en format numérique à son unité/école avant la date limite fixée par cette dernière.



BUREAU DES BOURSES

<u>Échéancier</u>

- L'unité/école transmet un maximum de 10 dossiers recommandés en format numérique (1 seul PDF incluant les pièces justificatives) à la Faculté des études supérieures et postdoctorales <u>au plus tard lundi le 10 juin 2019</u>, 8 h, par courriel à l'adresse suivante : <u>stephane.nadeau@umontreal.ca</u>
- L'unité avise ses étudiants du résultat de sa présélection interne.
- Au terme de ses travaux, le Comité de sélection de la FESP transmettra les candidatures retenues à la Fondation Arbour et avisera tous les participants du résultat de cette présélection.
- Par la suite, la Fondation convoquera les candidats retenus pour une entrevue au mois d'août. Les récipiendaires de bourses d'études seront avisés vers la mi-septembre.

Pour de l'information supplémentaire sur la marche à suivre pour poser votre candidature, veuillez communiquer avec monsieur Stéphane Nadeau au bureau des bourses de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à <u>stephane.nadeau@umontreal.ca</u> ou en composant le 514 343-6111, poste 1524.